Berl'info

mai 2016

Editeur responsable - Administration communale - Rue Antoine Dodion, 10 - B-4257 Berloz
Tél 019/33.99.99 Fax 019/33.99.88 www.berloz.be Berl'info N° 02/2016

Sommaire

- Fête des Voisins P. 2
- Inauguration des éoliennes P. 2
- Investir dans l'éolien à Berloz P. 3
- Fête à Berloz et brocante le 12 juin P. 3
- Cours d'initiation à l'informatique P. 4
- Stages d'été P. 4
- Aide à la déclaration fiscale P. 4
- Des Berloziens qui se lancent, Christophe Cloes P. 5
- Du mouvement à la commune ! P. 5
- La distribution de livres d'occasion : bilan P. 5
- Naissance, mariages, noces d'or, décès P. 6-7
- Le budget communal P. 8-9
- Opération de Développement Rural :
  Rapport annuel P. 10
- Réforme des primes de logement P. 11
- Commande groupée de pellets P. 12
- Commande groupée de mazout P. 13
- Devenir famille d'accueil P. 14
- Cessez le feu dans les jardins P. 14
- Intradel les «super-préposés» P. 14
- L'Agence pour une Vie de Qualité P. 15
- Respi-Kids : Portail des soins de kiné
  respiratoire pédiatrique P. 15
- Du bois durable dans le jardin P. 15
- L'Opération Rivières Propres P. 16
- Le Jogging du Challenge hesbignon P. 17
- Une nouvelle session «JCPMF» P. 17
- Echos de l'école :
  Blind test le 4 juin
  Hommage aux victimes des attentats
  Le souper aux moules
  L'école maternelle de Berloz
  Journée portes ouvertes P. 18-19
- Le Grand Feu P. 20

Les Racines du Vent

Commune de BERLOZ · geer · EDF luminus · Eneco

Inauguration de l'extension du parc éolien de Berloz & Geer

infos en page 2

Investir dans l'éolien à Berloz, c'est à présent possible !

(toutes les infos en page 3)

Date de remise des articles pour le prochain Berl'info :
Le 1er juin 2016

Fête des Voisins à Rosoux, le vendredi 27 mai dès 18H30

Il est déjà temps de se donner rendez-vous pour la troisième édition de la Fête des Voisins à Rosoux, rue Joseph Beauduin.

Le concept reste le même : amenez de quoi boire et nous nous occupons du reste !

Barbecue pain/saucisse au prix de 2,50 euros.

Glace, grimage et château gonflable pour les enfants.

Likez notre page Facebook « Fête des Voisins à Rosoux ».

Parce que faire de Rosoux un village convivial et festif est notre objectif, nous vous attendons nombreux, dans la bonne humeur !

Plus d'infos : Marjorie BAJOT 0496/746.658

Les Racines du Vent

Commune de BERLOZ · geer · EDF luminus · Eneco

Inauguration de l'extension du parc éolien de Berloz & Geer

Le dimanche 5 juin 2016 de 10h00 à 18h00

Lors de cette journée festive, de nombreuses activités et animations **entièrement gratuites** vous seront proposées sur 3 sites différents.

Un transport est prévu pour vous permettre de passer d'un site d'animation à un autre.

Petit train touristique, animations pour enfants, château gonflable, animations musicales, dégustation gratuite de produits locaux, animations et panneaux didactiques ainsi que visite de l'intérieur d'une éolienne sont au programme.

Bar et petite restauration tout au long de la journée.

Le programme complet de la journée sera distribué en toutes boites dans les prochaines semaines.

Investir dans l'éolien à Berloz, c'est à présent possible !

Vous avez envie de construire la transition énergétique et d'investir collectivement dans votre pays et dans l'énergie verte ?
La coopérative Wind Together SCRL, créée par EDF Luminus, vous permet d'acquérir des participations dans des projets éoliens existants et futurs même avec des contributions modestes.

Impliquer les citoyens dans le développement de projets éoliens…
EDF Luminus, premier challenger sur le marché belge de l'énergie et leader dans le domaine de l'énergie renouvelable, souhaite offrir aux citoyens l'opportunité d'investir dans des projets d'énergie renouvelable et de partager les recettes de ces projets. L'objectif de la SCRL consiste dès lors à encourager, sensibiliser et promouvoir les projets d'énergie renouvelable et une consommation énergétique durable et locale.

Qui peut souscrire ? Toute personne physique ayant son domicile ou sa résidence en Belgique, quel que soit son âge, et toute personne morale ayant son siège en Belgique peuvent être candidats actionnaires.

Vos avantages en tant que citoyen :

Cette structure comporte de nombreux avantages pour les citoyens :
- un retour intéressant et un risque très limité
- un dividende stable versé chaque année
- une action coûte 125 €
- un régime fiscal favorable
- un esprit d'entrepreneur qui peut se réveiller

Combien de parts puis-je acheter ? Le montant maximum de l'investissement par personne est de 3000 €, soit 24 parts. Par exemple, un ménage composé de 2 parents et 2 enfants peut acheter jusqu'à 4 fois 24 parts de 125 €.

Plus d'informations sur la société coopérative EDF Luminus Wind Together SCRL sur le site Internet www.windtogether.be - par courriel à l'adresse windtogether@cooperaties.be – ou par téléphone au numéro 02/205.17.28.

Fête à Berloz et Brocante le 12 juin 2016

Le 12 juin prochain aura lieu la traditionnelle fête du village.

Cette année, en plus des différentes animations habituelles,

une brocante sera à nouveau organisée !

Pour la brocante infos et réservations auprès de Sonia VERMEIRE au 0499/15.48.16.
5€ / emplacement de 4 m

Espace Public Numérique (EPN) de Berloz
Cours d'initiation à l'informatique

La première session de cours vient de se terminer. Deux groupes, encadrés de deux moniteurs bénévoles, ont suivi un module d'initiation aux techniques de l'informatique.

Etant donné le succès de cette formation et les nouvelles demandes, d'autres cours vont être organisés : initiation, poursuite de la formation ou perfectionnement.

Si vous êtes intéressé(e) pour poursuivre votre formation ou pour en entamer une, vous êtes invité(e) à le signaler à :
- Christine Matagne : 019/33.99.92
christine.matagne@berloz.be
- Béatrice Moureau : 019/32.64.81 – 0494/47.80.36
beatrice.moureau@base.be

Pour rappel, ces cours sont entièrement gratuits !
N'hésitez pas à en profiter !

Encore un tout grand merci aux deux animateurs.

Béatrice MOUREAU
Echevine du Développement Rural

Stages d'été 2016

Le sport dans tous ses états
Jeux, sports, tournois...
+ excursion à Forestia
Semaine du 4 au 8 juillet
3-5 ans
Prix : 52 €

Top Chef à Berloz
Préparation salée et sucrée - un pays par jour
Semaine du 11 au 15 juillet
9-12 ans
Prix : 45 €

Les olympiades de Berloz
Semaine du 18 au 22 juillet
(sans le jeudi 21/7)
10-12 ans
Prix : 36 €

Le tour du monde des papilles
Préparation salée et sucrée pour chaque jour
Semaine du 18 au 22 juillet
(sans le jeudi 21/7)
6-8 ans
Prix : 36 €

La grande chasse au trésor
Semaine du 25 au 29 juillet
6-8 ans
Prix : 45 €

Restons zen !
Psychomotricité, jeux d'adresse, techniques de peinture...
Semaine du 25 au 29 juillet
3-6 ans
Prix : 45 €

Harry Potter
Un univers à portée de main
+ excursion « Harry Potter »
Semaine du 1 au 5 août
8-10 ans
Prix : 52 €

C'est la fête !
Crée ta fête foraine miniature
Semaine du 1 au 5 août
3-6 ans
Prix : 45 €

Comme à la télé !
Deviens animateur, jury et cameraman
Semaine du 8 au 12 août
8-12 ans
Prix : 45 €

Aide à la déclaration fiscale

Le service des contributions IPP de Waremme organisera

une séance de remplissage des déclarations à l'Impôt des Personnes Physiques

à l'Administration communale de Geer le jeudi 19/05/2016 de 13h00 à 16h00

Les citoyens de Berloz sont invités à participer à cette séance.

Des Berloziens qui se lancent : Christophe CLOES

Christophe habite rue de Hasselbrouck à Corswarem depuis sa naissance.

Installateur d'alarmes en bâtiment depuis 1988 mais passionné par l'automobile depuis son plus jeune âge, Christophe avait un projet depuis de nombreuses années…

Il a enfin décidé de sauter le pas et a ouvert une station de montage de pneus et pièces de voitures comme activité indépendante complémentaire.

« Chrispneus », c'est plus qu'un simple travail, cette activité professionnelle représente pour lui une vraie passion.
Il y travaille la semaine de 18h30 à 22h.

N'hésitez pas à le contacter !

Téléphone : 0477/557.192
Mail : christophecloes1@gmail.com
ou sbob6@msn.com

Du mouvement à la Commune !

Suite au départ d'Eloi Demaret de l'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer, Emilie Massi (36 ans), experte en communication, est devenue agent de développement local le 1er mars dernier auprès de Florence Goblet.

Quant à Patricia Vanmechelen, elle a cessé ses fonctions de bibliothécaire, qu'elle exerçait depuis janvier 1991 pour Berloz et Remicourt. Elle est remplacée par Delphine Baelde (33 ans). Rendez-vous à la bibliothèque pour faire plus ample connaissance… C'était côté cour…

Côté jardin, deux de nos ouvriers communaux, Jean-Marie Vermote et Daniel Kinet, ont pris leur pension fin 2015, après de nombreuses années de fidèles et loyaux services.

Daniel Kinet est entré à la Commune le 21 juin 1978 et, au bout de 37 années de services, il a fini par faire partie intégrante du tractopelle CASE…

Jean-Marie Vermote est entré le 7 mai 1979. Chauffeur du bus scolaire et du camion, fossoyeur, il a terminé ses parterres avant de partir… Fin février, l'un de ses successeurs à la conduite du car scolaire, Jean-Claude Schietecatte, alias Skitty, a également pris sa retraite, certain qu'il était des qualités de sa remplaçante…

Trois Berloziens les remplacent actuellement : Luc Mellet (49 ans), Stéphane Bosmans (40 ans) et Patrice Gevers (43 ans) ont été engagés sous contrat de travail APE. Tous trois apportent leur expérience du privé à la Commune et prennent mesure de la réalité du service à la population.

Un autre vieux serviteur nous a quitté au mois d'avril, le vieux camion DAF qui avait sillonné les routes de Berloz pendant plus de 25 années. Lui et le camion NISSAN actuel seront bientôt remplacés par un véhicule neuf.

Pierre De Smedt,
Directeur général

La distribution de livres d'occasion

la semaine du 7 au 11 mars se déroulait à Berloz la distribution gratuite de livres d'occasion.

Cette opération a remporté un vif succès.

Une bonne moitié des 1800 livres disponibles a fait le bonheur de nombreux lecteurs.

Mariages

Le 5 mars 2016
Mme Micheline MARDAGA
et M. Alain HERTAY

Le 23 avril 2016
Mme Anne WARNY
et M. Eric MINNAERT

Le 27 février 2016
Mme Filomena BRANDÃO DE GARVALHO
et M. Francis VANBERGEN

Nécrologie

Madame Denise LISMONDE
née le 31 mars 1931
décédée le 10 février 2016

Monsieur François BUNKENS
né le 2 octobre 1932
décédé le 15 mars 2016

Naissance

David JAMART
né le 10 février 2016
fils de Stéphanie GILLOT
et de Jean-Marc JAMART

Attention,
Si vous ne souhaitez pas voir apparaître votre nom ou le nom de votre enfant dans le Berl'info, veuillez contacter préalablement le service communication (Christine Matagne 019/33.99.92 ou christine.matagne@berloz.be)

Les Berloupiots
Rue de Hollogne sur Geer, 8
4257 Berloz (Rosoux-Crenwick)
lesberloupiots@skynet.be

Pour les futurs parents, des visites de la structure sont organisées une fois par mois sur rendez-vous, auprès de la responsable, Mme Pany (019/54.58.23).

Noces d'or

Le 2 avril 2016
Noces d'or des époux DE WINTER

Budget communal 2016

Un budget récapitule les prévisions de recettes et de dépenses pour une année et comprend 2 parties : le service ordinaire (opérations de type récurrent, c'est-à-dire que l'on retrouve au moins une fois chaque année) et le service extraordinaire (opérations ayant un caractère non répétitif et un impact à long terme sur la situation du patrimoine communal).
Le budget 2016 a été voté en séance du Conseil Communal du 14 décembre 2015 et approuvé par la Tutelle le 1er février 2016.

1. Le Service Ordinaire

L'élaboration d'un budget communal est toujours un exercice très difficile mais malgré tout, le budget 2016 de Berloz présente un **boni de 30.751,17€** à l'exercice propre et ce, sans diminuer les charges de personnel et sans augmenter les taxes.

Comparaison des résultats de l'exercice propre 2015 avec ceux des exercices antérieurs.

	Cpte 2010	Cpte 2011	Cpte 2012	Cpte 2013	Cpte 2014	Budget 2015	Budget 2016
Total Recettes	2.784.994,25	2.769.599,20	2.665.925,99	2.998.714,56	3.116.756,43	3.256.029,13	3.391.692,79
Total Dépenses	2.619.355,03	2.686.516,04	2.812.794,13	2.887.413,01	3.065.771,76	3.256.018,50	3.360.941,62
Résultats	+ 165.639,22	+ 83.083,16	-146.868,14	+ 111.301,55	+ 50.984,67	+ 10,63	+ 30.751,17

Récapitulatif des résultats. Après report des résultats des exercices antérieurs et prélèvements, le résultat global présente un **boni de 356.393,91€**.

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre	3.391.692,79	3.360.941,62	+ 30.751,17
Exercices antérieurs	411.060,78	63.418,04	+347.642 ,74
Prélèvements	0,00	22.000,00	-22.000,00
Global	3.802.753,57	3.446.359,66	**+ 356.393,91**

Les recettes du Service Ordinaire sont réparties en 3 catégories :

- ***Recettes de prestations*** : constituées des loyers des biens communaux et des services rendus par la commune, elles représentent 5,2% de l'ensemble des recettes.
- ***Recettes de transferts*** **:** elles constituent la source principale des recettes de la commune et représentent 94,2% de l'ensemble des recettes. Elles comprennent les dotations (18,0%); les taxes additionnelles (précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxe sur les véhicules automobiles : 54,6%) ; les taxes et redevances communales (7,7%); les recettes autres (19,7%) dont la contribution Eloy pour le remblai de la carrière.
- ***Recettes de dettes*** : constituées des intérêts créditeurs, elles représentent 0,6% de l'ensemble des recettes. Il faut noter une stabilité de la dette depuis 2011.

Les dépenses du Service Ordinaire sont réparties en 4 catégories.

- ***Dépenses de personnel***: constituées des rémunérations, charges et cotisations liées au personnel, elles représentent 51% de l'ensemble des dépenses.
- ***Dépenses de fonctionnement*** *:* elles représentent 14,7% de l'ensemble des dépenses.
- ***Dépenses de transferts*** **:** représentant 24% de l'ensemble des dépenses, elles sont constituées de la dotation au CPAS (25%), la subvention au centre régional d'incendie (13,5%), la subvention à la zone de police (30%), la cotisation Intradel (19,2% - estimée en fonction du coût vérité), la cotisation à l'autorité supérieure (7%), les primes aux ménages et clubs sportifs (4,6%), les dépenses diverses (0,7% - cultes, santé publique, hygiène, …)

- ***Dépenses de dettes*** : elles représentent 10,4% de l'ensemble des dépenses. L'augmentation liée aux emprunts souscrits pour les derniers investissements est en partie compensée par une diminution due aux emprunts entièrement remboursés.

2. Le Service extraordinaire

Récapitulatif des résultats. Après report des résultats des exercices antérieurs et prélèvements, le résultat global présente un **boni de 48.056,94€.**

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre	2.533.895,51	2.849.032,13	-315.136,62
Exercices antérieurs	112.880,05	0,00	+ 112.880,05
Prélèvements	250.313,51	0,00	+ 250.313,51
Global	2.897.089,07	2.849.032,13	**+ 48.056,94**

Sur le montant total de prévisions de dépenses, les recettes sont réparties comme suit: subsides : 61,2%, emprunts : 33,1% et prélèvements sur fonds de réserve : 5,7%.

Projets en cours.
Patrimoine : Transformation de « La Berle » en maison rurale multiservices (projet du PCDR) - Maintenance extraordinaire des bâtiments communaux - Assainissement du site de l'ancienne école de Rosoux.
Communications – Voies navigables : Travaux d'amélioration de la Rue de Hasselbrouck (versant Nord) - Emprise pour parking de covoiturage - Achat de matériel roulant de seconde main - Achat de matériel roulant neuf (camion de voirie) - Maintenance et équipement des véhicules existants - Signalisation et dispositifs de sécurité.
Enseignement : Amélioration PEB de l'école maternelle de Corswarem (projet UREBA) – Maintenance des sanitaires des écoles.
Education populaire et arts : Aménagement du site « Li Vî Qwarem » en espace de convivialité et de rencontre (projet du PCDR).
Petite enfance – Assistance sociale : Extension de la MCAE (crèche).
Logement – Urbanisme : Construction de logements publics « Ancrage communal » (Etudes, direction et surveillance des travaux) - Elaboration d'un Schéma de Structure communal.
Désinfection nettoyage : Amélioration des sites des bulles à verre.
Eaux usées : Participation capital C de l'AIDE.
Nouveaux projets.
Communications – Voies navigables : Amélioration du réseau de voies lentes pédestres et cyclistes (projet du PCDR) – Achat d'un véhicule utilitaire léger – Achat de matériel et d'outillage – Amélioration énergétique de l'éclairage public.
Enseignement : Aménagements des bâtiments scolaires

Ce budget a été élaboré dans un esprit de discipline budgétaire tout en prévoyant toujours des investissements destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens. Il se veut clair, équilibré, prudent et le plus réaliste possible.

Béatrice MOUREAU,
Echevine des Finances

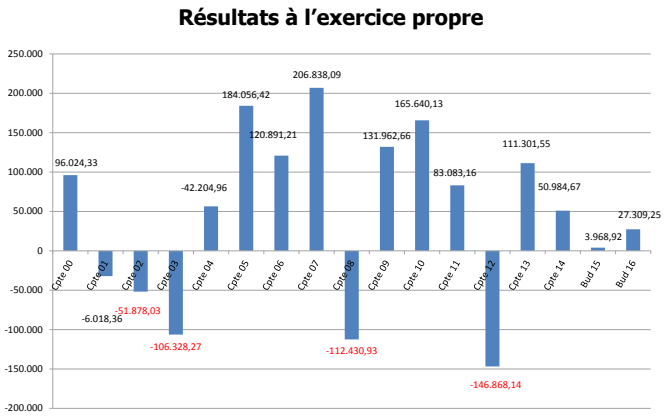

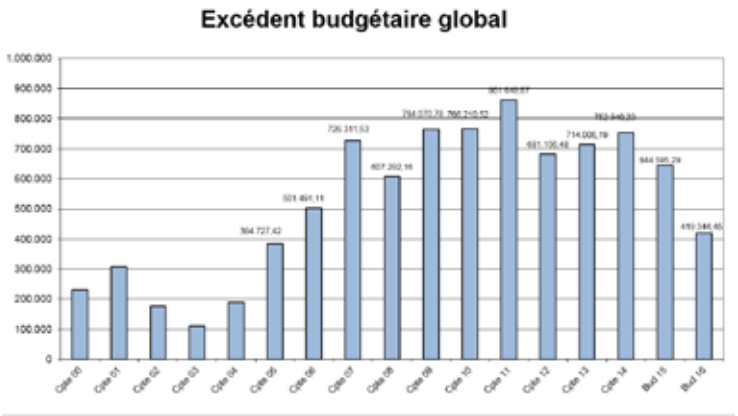

Opération de Développement Rural (ODR)
Rapport annuel 2015

En sa séance du 23 mars, le Conseil communal a approuvé le rapport annuel de l'ODR de Berloz. Le Programme Communal de Développement Rural de Berloz, d'une durée de vie de 10 ans, se terminera en 2019. Le rapport reprend la situation générale de l'Opération avec les 50 projets du départ qui sont classés en 4 catégories.

1. 17 projets ont été réalisés. Parmi ceux qui l'ont été en 2015, notons la création d'un Espace Public Numérique (EPN). Actuellement installé dans les locaux de l'Administration communale, l'EPN sera transféré par la suite à « La Berle »;
2. 14 sont en cours de réalisation ;
3. 26 sont en attente d'être actualisés et finalisés ;
4. le projet « Bébé papote » a été abandonné car il s'est avéré que la formule proposée n'était pas adéquate.

Certains projets se retrouvent dans plusieurs catégories car ils sont réalisés par phases successives, par exemple « La Berle » et l'aménagement du « Fond de Villeroux ». Il faut aussi noter que certains projets de l'ODR de Berloz sont repris, soit dans les missions de l'éco-passeur pour tout ce qui concerne l'énergie, soit par l'ADL (Agence de Développement Local) pour ce qui concerne l'économie ou le tourisme, soit par le GAL (Groupement d'Action Locale) hesbignon.

Le rapport est consultable à la commune, nous ne détaillerons ici que certains des projets en cours.

• Aménagement de « La Berle » en maison rurale multiservices. Ce projet comprend la démolition du bâtiment existant, la construction d'un nouveau bâtiment et la modification de l'espace public au niveau du carrefour rue du Centre/ rue Richard Orban. La Berle deviendra un lieu de vie et de convivialité pour les Berloziens. Le projet est actuellement entre les mains du Ministre pour approbation du dossier d'adjudication. Dès que nous recevrons son aval, les travaux pourront commencer.

• Aménagement du site du « Fond de Villeroux » et création d'un espace de convivialité. D'année en année, divers aménagements ont déjà été réalisés : création d'un sentier le long de la « Lange Beek », abattage de peupliers arrivés à terme et plantation d'aulnes et frênes, aménagement de deux mares et d'une zone de lagunage, création d'un espace didactique près de la première mare, installation de bancs afin de créer une aire de convivialité. Une liaison pédestre avec la commune de Geer est en phase de finalisation. Un projet de convention afin d'obtenir des subsides pour l'installation d'un abri sur l'aire de convivialité est prévu en 2016.

• Aménagement du site « Li Vi Qwarem » en espace de convivialité et de rencontre. Ce projet comprend non seulement la construction d'un bâtiment constitué d'une grande salle, d'une petite salle pouvant servir de cafétéria, salle de réunion ou agrandir la salle principale, d'une cuisine, d'un espace bar, de sanitaires et locaux techniques, mais aussi l'aménagement des espaces extérieurs. Le permis d'urbanisme a été délivré et ce projet est actuellement au stade de l'établissement du cahier des charges. Notons que la commune a déjà acquis le matériel Horeca destiné à équiper la cuisine.

• Circuit de voies lentes pédestres et cyclistes. L'inventaire des sentiers a été mis à jour, des projets de promenades touristiques ont été élaborés par l'ADL, le Programme Inter Communal de Mobilité (PICM) a été finalisé fin 2013. Rendez-vous sur nos sentiers, organisé au Fond de Villeroux, a permis d'inaugurer le sentier et de découvrir cette zone naturelle. Des partenariats avec Waremme et Geer sont en cours. Une demande de convention afin d'obtenir des subsides pour aménager l'ensemble du circuit est prévue en 2016.

• Parking de covoiturage. La candidature de notre Commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projet provincial pour la création d'une zone destinée au covoiturage à proximité de l'autoroute. Ce dossier est actuellement entre les mains de la Justice en raison d'un litige de propriété. D'autres pistes sont à l'étude.

• Aménagement du site de l'ancienne école de Rosoux. La première phase de ce projet sera la démolition d'une partie du bâtiment en raison des risques d'effondrement. Le permis d'urbanisme pour la démolition a été obtenu et les travaux sont prévus en 2016. La reconstruction sera étudiée en 2017.

En sa séance du 23 mars, le Conseil communal a également approuvé le programme d'actions pour ces trois prochaines années. En plus des projets en cours, la CLDR se penchera sur les projets suivants.

• 2016 : Aménagement du circuit de voies lentes pédestres et cyclistes. Aménagement d'un espace convivial de rencontre au « Fond de Villeroux ». Aménagement des abords de l'aire multisport de Berloz lié au projet Infrasport introduit par la commune.
• 2017 : Aménagement du site de l'ancienne école de Rosoux en maison de village. Aménagement de la place de l'Eglise à Corswarem.
• 2018 : Aménagement de la place du Brouck à Berloz. Création de logement intergénérationnel.

Le travail de la CLDR se poursuit. Toutes vos idées ou suggestions sont les bienvenues, vous pouvez en faire part à tout membre de la Commission ou à :
• Béatrice Moureau, Présidente de la CLDR : 0494/47.80.36 beatrice.moureau@base.be
• Anne Doguet, Agent de Développement : 019/58.93.22 a.doguet@frw.be
• Natalie Despeer, Agent relais communal : 019/33.99.87 natalie.despeer@berloz.be

Merci aux membres de la CLDR pour leur investissement !

Béatrice Moureau,
Echevine du Développement Rural

Réforme des primes de logement
Energie pour les particuliers

PRIMES ENERGIE ET RENOVATION

Conditions

- Logement en Wallonie
- Etre propriétaire, usufruitier, nu-propriétaire,
- Revenu imposable <= 93.000 €

Revenus imposables (coefficient multiplicateur)

- Revenus compris entre 0 et 21.900 € - le coefficient est 'x 3,0'
- Revenus compris entre 21.901 et 31.100 € - le coefficient est 'x 2,0'
- Revenus compris entre 31.101 et 41.100 € - le coefficient est 'x 1,5'
- Revenus compris entre 41.101 et 93.000 € - le coefficient est 'x 1,0'
- Majoration par enfant à charge : 5.000 €

Primes « énergie »

Type	Dénomination	Montant base
Isolation thermique du toit (par entrepreneur)	Par le demandeur (max 100 m²) – R>=4,5 m²K/W Par l'entrepreneur (max 100 m²) – R>=4,5 m²K/W	2 €/m² 5 €/m²
Isolation thermique des murs (par entrepreneur)	Par l'intérieur (max 100 m²) – R>=2 m²K/W Par la coulisse (max 100 m²) – R>=1,5 m²K/W Par l'extérieur (max 100 m²) – R>=3,5 m²K/W	8 €/m² 6 €/m² 12 €/m²
Isolation thermique du sol (par entrepreneur)	Par la cave (max 100 m²) – R>=3,5 m²K/W Par la dalle (max 100 m²) – R>=2,0 m²K/W	8 €/m² 8 €/m²
Installation de système de chauffage et ou eau chaude performants (par entrepreneur)	Chaudière gaz naturel à condensation Pompe à chaleur pour eau chaude sanitaire seule Pompe à chaleur chauffage et eau chaude sanitaire Chaudière biomasse Chauffe-eau solaire (panneaux solaires thermiques)	200 € 400 € 800 € 800 € 1.500 €
Réalisation d'un audit énergétique	Réalisation d'un audit énergétique	200 €

Méthode : avertissement préalable – accusé de réception – travaux – demande de primes - paiement

Primes « rénovation »

Type	Dénomination	Montant base
Toitures	Remplacement couverture toit (max 100 m²) Appropriation charpente Remplacement dispositif collecte des eaux	8 €/m² 500 € 200 €
Assèchement des murs, stabilité, salubrité (murs et sols)	Assèchement des murs (max 100 m²/an) Murs instables (max 100 m²) Remplacement des supports (max 100 m²) Elimination de la mérule Ventilation caves pour l'élimination du radon	8 €/m² 8 €/m² 8 €/m² 500 € 500 €
Menuiseries extérieures	Remplacement des menuiseries extérieures (portes et fenêtres) (max 40 m²)	15 €/m²
Installation électrique	Appropriation installation électrique	300 €

Méthode : avertissement préalable –visite estimateur – rapport estimateur – travaux – demande de primes - paiement

ECOPACK (ENERGIE) et RENOPACK (RENOVATION)

Prêts à taux 0% pour financer les travaux « énergie » ou « rénovation » éligibles aux primes

- Revenu maximum : 93.000 €
- Montant du prêt compris entre 1.000 et 30.000 €
- Durée de remboursement : maximum 15 ans

ACCESSPACK (PRÊT POUR ACQUISITION)

- Crédit hypothécaire social
  - Revenus < 51.300 € + majoration par enfant à charge : 5.000 €
  - Montant maximum : 110 % valeur vénale d'achat (plafonnée) + frais achat
- Financement de la quotité non octroyée par le secteur bancaire
- Mesures spécifiques pour les jeunes
  - Location/Acquisition
  - Révision du taux
    - Taux adapté à la situation réelle du jeune emprunteur
    - Possibilité de moduler les mensualités

Jean DORN, Ecopasseur

Ecopasseur (conseiller en énergie)

Votre écopasseur vous conseille dans les communes de Berloz, Faimes et Geer pour tout problème relatif à l'énergie. Ce service est gratuit.

Jean DORN, Ecopasseur de Berloz, Faimes et Geer

Email : ecopasseurberlozfaimesgeer@gmail.com

Horaire : lundi à Geer, mercredi à Berloz, vendredi à Faimes le matin sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous.

COMMUNES DE BERLOZ ET GEER

ENSEMBLE, FAISONS DES ECONOMIES !

ACHAT GROUPE DE PALETTES DE SACS DE PELLETS

Les communes vous proposent d'effectuer un achat groupé de pellets.

Les personnes intéressées renvoient le coupon-réponse ci-dessous en y indiquant
- la quantité de palettes de pellets souhaitée (min. 1 palette entière (1 palette = 1 Tonne) le prix moyen à ce jour est d'environ 275 € la tonne)
- le type (résineux ou feuillus).

La remise du coupon devra être envoyée au plus tard pour **le 25 mai 2016**.

Les sacs de pellets devront respecter la norme allemande la plus exigeante à savoir la **Din Plus** (norme européenne EN14961-2).

Le prix le plus bas, la date effective de livraison ainsi que le mode de paiement vous seront communiqués par courrier. **Vous devez savoir qu'en adhérant à ce marché, vous vous engagez à être présent(e)s le jour indiqué ou à déléguer une personne pour rendre le lieu de stockage ou une allée accessible et pour effectuer le paiement direct soit en liquide soit par bancontact sous peine de voir la livraison refusée par le livreur**.

Si vous êtes intéressé(e)s, renvoyez ce coupon réponse à l'administration communale de votre commune
- 10, rue Antoine Dodion à 4257 BERLOZ
- 1, rue de la Fontaine à 4250 GEER

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre écopasseur Jean Dorn au 019/33.99.82 (Berloz) ou 019/54.92.47 (Geer) - email : ecopasseurberlozfaimesgeer@gmail.com

Les Directeurs Généraux
Pierre De Smedt, Laurence Collin,

Les Bourgmestres
Joseph Dedry, Michel Dombret

COMMANDE COLLECTIVE DE PALETTES DE PELLETS (en majuscule et en imprimé SVP)

Je soussigné(e) …

domicilié(e) …

Tél obligatoire …

Email : (écrit TRES lisiblement SVP) …

*Souhaite commander ….. **palette(s) de pellets résineux** ou ….. **palette(s) de pellets feuillus** respectant la norme **Din Plus** (biffer la mention inutile) et m'engage à m'acquitter de la facture aux conditions reprises ci-dessus.*
En aucun cas, les administrations communales de Berloz et Geer ne seront tenues au paiement de celle(s)-ci, ni responsables de son (leur) non-paiement.
La signature et le renvoi du présent document constituent un engagement ferme et irrévocable de la commande.

Signature.

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE WAREMME
COMMUNE DE BERLOZ

Rue Antoine Dodion, 10 – 4257 BERLOZ
Tél : 019/33.99.99 – Fax : 019/33.99.88
commune@berloz.be – www.berloz.be

ENSEMBLE, FAISONS DES ECONOMIES

L'Administration communale de BERLOZ vous propose à nouveau de faire des économies sur le gasoil de chauffage en vrac

Les personnes intéressées renvoient le coupon réponse ci-dessous en y indiquant la quantité de mazout souhaitée (min. 500 L.) au plus tard le **vendredi 27 mai 2016.**

Lorsque la quantité de mazout à commander est connue, l'Administration communale fait une demande de prix auprès de plusieurs fournisseurs.

Le prix le plus bas, la date effective de livraison ainsi que le mode de paiement vous seront communiqués par courrier. **Vous devez savoir qu'en adhérant à ce marché, vous vous engagez à être présent le jour indiqué ou à déléguer une personne pour rendre la citerne accessible et pour effectuer le paiement direct soit en liquide ou par bancontact sous peine de voir votre livraison refusée par le livreur**.

Si vous êtes intéressé(e)s, **renvoyez ce coupon réponse** à l'Administration communale de Berloz, 10, rue Antoine Dodion à 4257 BERLOZ. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Anita Linotte (anita.linotte@berloz.be - 019/33.99.98) ou Nelly Braibant (nelly.braibant@berloz.be - 019/33.99.97).

Le Directeur général,
Pierre De Smedt

Le Bourgmestre,
Joseph DEDRY

COMMANDE COLLECTIVE MAZOUT (à rentrer pour le 27 mai 2016)

Je soussigné(e)……

domicilié(e)……

Tél obligatoire……

*Email : (écrit **TRES** lisiblement SVP)……..*

Souhaite commander litres de mazout et m'engage à m'acquitter de la facture aux conditions reprises ci-dessus.
En aucun cas, l'Administration communale de Berloz ne sera tenue au paiement de celle(s)-ci, ni responsable de son (leur) non-paiement.
La signature et le renvoi du présent document constituent un engagement ferme et irrévocable de la commande.

Signature,

Devenir famille d'accueil, une aventure humaine formidable

En Fédération Wallonie-Bruxelles, plusieurs milliers d'enfants sont hébergés ailleurs que chez leurs parents dans le cadre d'une prise en charge par le secteur de l'Aide à la jeunesse, en raison des difficultés que connaissent le jeune et/ou ses parents sur le plan social, psychologique et matériel. Parmi eux, certains jeunes vivent en famille d'accueil.

L'accueil d'un enfant ou d'un jeune, c'est la rencontre d'un ensemble de projets. Le vôtre, celui de l'enfant, de ses parents et aussi celui de la société. Ces différents projets se rejoignent dans un but commun : apporter un mieux-être à cet enfant.

Les familles qui accueillent déjà des enfants ou des jeunes en témoignent : c'est une aventure humaine enrichissante, passionnante, qui permet le plus souvent aux enfants ou aux jeunes accueillis de mieux vivre leur enfance et leur adolescence.

Devenir famille d'accueil est une démarche ouverte à tous, peu importe l'âge, la culture ou la situation sociale. Tous les types de familles sont les bienvenus : seul(e), en couple hétérosexuel ou homosexuel, avec des enfants ou pas, en famille recomposée ou monoparentale, chacun peut s'engager dans cette aventure.

Vous pensez pouvoir offrir à un enfant un milieu familial accueillant, stable, sécurisant et chaleureux ?
Vous avez du temps à consacrer à un enfant, vous souhaitez l'accueillir chez vous et vous voulez accompagner son évolution à son rythme ?

Si vous êtes intéressés, vous trouverez des informations complémentaires sur le site : www.lesfamillesdaccueil.be
Tél. : 02/537.81.55.

Cessez le feu dans les jardins !

Les feux de jardins sont source d'émissions de polluants dangereux pour la santé publique et pour l'environnement.

La sécurité est également en danger. Les feux laissés sans surveillance peuvent s'étendre à d'autres espaces (prairies, bois, bâtiments) ou attirer les enfants qui s'y brûlent. Les fumées denses et opaques peuvent envahir les routes rendant la circulation difficile, voire dangereuse.

Plus d'infos ?
La brochure est téléchargeable sur www.intradel.be

Le 7 mai dernier, Intradel organisait «La journée des préposés», qui s'est déroulée simultanément dans les 49 Recyparcs.

L'objectif était de valoriser le métier des préposés, ceux-ci étant souvent malmenés. L'importance et les différents rôles qu'occupent les préposés ont été soulignés.
Cette campagne ne doit pas se limiter à une seule journée... Régulièrement des préposés sont malmenés, insultés voire même agressés alors qu'ils ne font que leur travail.

Intradel rappelle que si les Recyparcs sont accessibles à tous, il existe des règles (de sécurité et de tri) que les préposés sont chargés de faire respecter.
www.intradel.be

Une nouvelle agence en Wallonie : l'Agence pour une Vie de Qualité

Depuis le 1er janvier 2016, un nouvel organisme d'intérêt public autonome (OIP) a vu le jour en Wallonie et porte le nom d'AViQ : Agence pour une Vie de Qualité.

L'AViQ gère les compétences du bien-être et de la santé, de l'accompagnement et des soins des aînés et des personnes handicapées et de la régulation des prestations familiales.

L'AViQ est votre nouvel interlocuteur et succède dès lors à la DGO5-SANTE et à l'AWIPH qui vous accompagnaient jusqu'ici. L'AViQ reprend également une partie des compétences de la Direction de la Santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du SPF Santé Publique, de l'INAMI et du SPF Sécurité sociale ainsi que, à terme, de Famifed.

La continuité du service au public est assurée et les agents de l'AViQ sont à votre disposition. www.aviq.be

Respi-kids
Portail des soins de kinésithérapie respiratoire pédiatrique

Votre enfant souffre de bronchite, bronchiolite, asthme ou de toute autre affection respiratoire ?

Votre enfant a besoin de kinésithérapie respiratoire ?

Vous cherchez un kinésithérapeute spécialisé près de chez vous ?

Trouvez-le ici !

Respi-Kids.be regroupe tous les kinésithérapeutes spécialisés ayant souscrit à une Charte d'excellence vous assurant à la fois :

- Qualité des soins
- Prise en charge immédiate
- Disponibilité 7/7 j
- Suivi de l'enfant auprès du médecin prescripteur.

Dans un souci d'efficacité thérapeutique, Respi-Kids.be vous renseigne donc le kinésithérapeute spécialisé mais également le pédiatre ou le médecin généraliste disponible près de chez vous.

Respi-Kids.be compte plus de 210 kinésithérapeutes spécialisés et couvre près de 120 communes en provinces de Liège, Bruxelles, Luxembourg, Hainaut, Brabant-Wallon et Brabant-Flamand.
Toutes les infos sur www.respi-kids.be ou au 0484/285.245.

Du bois durable dans le jardin

Les fleurs commencent à émerger de nos pelouses et nous aspirons au soleil… Il est temps que le printemps pointe le bout de son nez !

Printemps sous-entend également la mise en ordre du jardin et son aménagement. Profiter pleinement de la nature et acheter des produits durables se marient parfaitement.

C'est pour cette raison qu'il est important de sélectionner des produits en bois labellisés PEFC pour l'aménagement de votre jardin.

Des produits munis du label PEFC garantissent que le bois a été récolté dans une forêt gérée durablement. Une garantie contre les coupes illégales de bois et pour le respect des droits des populations, le respect de la biodiversité, l'assurance d'un salaire honnête pour les travailleurs forestiers, l'aménagement de la forêt pour les loisirs,…
Une vaste gamme de produits labellisés PEFC est disponible, aussi bien dans le commerce de détail que dans les magasins de bricolage.

Cherchez un fournisseur dans votre région sur www.pefc.be ou faites attention au label PEFC en magasin. Vous pouvez également nous demander le guide des entreprises certifiées PEFC, répertoriées par secteur (info@pefc.be).
Plus d'info sur : www.pefc.be

Opération Rivières Propres (ORP) 2016

Ce samedi 12 mars, notre commune a participé pour la deuxième fois à l'Opération Rivières Propres qui consistait en un nettoyage de nos deux cours d'eau.

Cette opération, organisée en partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse Aval dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, fut un franc succès.

Après un accueil convivial autour d'une collation, les bénévoles se sont répartis en quatre groupes et, armés de bottes, gilets fluo, gants et outils de ramassage, ils ont arpenté les abords des ruisseaux.
Une quarantaine de citoyens, « géocacheurs », personnel et autorités communales ont uni leurs efforts pour nettoyer les rives de « la Lange Beek » et « la Mulle ». Certains sont venus en famille avec leurs enfants, d'autres avec leur chien.

Le ramassage des sacs et des déchets ainsi que leur transport étaient assurés par le personnel communal. Pas moins de 6 m³ de déchets, PMC, détritus divers, pneus, gaufrier, machine à coudre,… ont été collectés durant cette matinée. Malgré leur indignation devant le manque de civisme et de respect de la nature de certains, les bénévoles ont œuvré dans la bonne humeur et la convivialité.

Après l'effort le réconfort… les participants se sont retrouvés dans le réfectoire de l'école où ils ont pu déguster des crêpes salées et sucrées.

Les Opérations Rivières Propres visent non seulement à rendre nos cours d'eau plus attrayants mais aussi à sensibiliser les citoyens à la problématique de la gestion des déchets.

Osons espérer avoir atteint ces objectifs. Cela ne dépend que de la bonne volonté et du sens civique de chacun ! Osons rêver qu'à l'avenir nous pourrons nous promener dans notre beau petit village et profiter pleinement de nos campagnes et zones naturelles sans déchets sauvages. Actuellement, ce n'est malheureusement qu'un rêve ! Chaque semaine, le personnel communal doit aller ramasser des dépôts sauvages ! Comment peut-on enrayer cette dérive, si ce n'est en unissant nos efforts ?

Merci à tous ceux qui se sont investis. Merci au groupe des « géocacheurs » dont certains sont venus de loin pour participer à cette opération et un merci tout particulier à Michaël pour son implication !

Béatrice MOUREAU,
Echevine en charge du Développement Rural

Le Jogging du Challenge hesbignon

Pour la troisième année consécutive, la Commune de Berloz a accueilli une manche du Challenge Hesbignon.

324 joggeurs et joggeuses se sont donnés rendez-vous à Berloz pour la deuxième course du Challenge hesbignon 2016. Félicitations à tout le monde pour votre performance et pour votre fidélité à ce rendez-vous. Un tout grand merci aux 50 bénévoles qui ont rendu cet événement sportif possible dans notre commune. Merci au Comité du Sprinter club pour sa collaboration.
Merci à Quentin Falin et à Pierre Joris, photographes du jour. Félicitations aussi à tous les participants issus du programme « Je cours pour ma forme ».
Et enfin, merci à Christine et Laurence pour leur soutien et leur travail pour mener à bien cette initiative sans oublier bien sûr tous les membres de ma famille qui sont toujours à mes côtés pour toutes les manifestations. Merci à toutes et tous.

Alain Happaerts,
Président du CPAS en charge des Sports

Une nouvelle session Je Cours Pour Ma Forme

Et c'est reparti pour une nouvelle session « Je cours pour ma forme »

« Après le succès des trois premières session, la question ne s'est même pas posée de savoir si on continuait ou non.»

Et voilà, c'est reparti pour 12 semaines d'efforts, de rires et de bonne humeur.
C'est ce dimanche 20 mars qu'a débuté la quatrième session de JCPMF à Berloz.

Au delà de l'aspect sportif, cette activité à permis à de nombreuses personnes, qui ne se connaissaient pas, de faire connaissance et de se rencontrer en dehors du projet. Une dynamique existe vraiment et aujourd'hui à Berloz rencontrer des joggeurs est devenu une habitude.

Encore 50 inscrits ! Après trois sessions on pouvait pourtant penser que les candidats allaient être nettement moins nombreux, ce fut, une nouvelle fois, une excellente surprise !

Merci à nos deux excellents coachs et merci à tous les sportifs qui font que cette belle aventure continue.

Alain Happaerts,
Président du CPAS en charge des Sports

Echos de l'école…

SAMEDI

4

JUIN

2016

Pour la troisième année, un blind test est organisé à l'école de Berloz.
Les bénéfices sont utilisés pour financer les classes de dépaysement des degrés moyen et supérieur. Chaque année, la soirée remporte un réel succès d'ambiance et de convivialité. Sans oublier les lots remportés par les trois premières équipes ainsi que par l'équipe assurant la meilleure ambiance…Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées.

Hommage aux victimes des attentats de Bruxelles

Les élèves de primaire et maternelle ont eu à cœur, avec leurs enseignants, de rendre hommage aux victimes des attentats du mois de mars. Ils se sont réunis pour une minute de silence vêtus des couleurs nationales .
Les élèves de 6ème ont tenu à ponctuer ce moment en chantant la Brabançonne, apprise en classe précédemment.

Le souper aux moules

Très beau succès pour ce quarantième souper aux moules.
380 repas servis dans une superbe ambiance.

Merci à Eddy et toute son équipe en cuisine, merci à tous ceux qui ont servi au bar et en salle, merci à Sonia et Marie pour les desserts, merci à Julie pour le bingo et tout le reste, merci à tous les bénévoles du samedi et du dimanche et enfin, merci à vous tous pour votre fidélité et votre confiance.

Pour le Comité de l'Ecole,
Alain HAPPAERTS

A l'Ecole Maternelle de Berloz ...

Les enfants ont organisé un Carnaval avec les enseignantes pour le plaisir des plus petits et des plus grands.

Aux programmes : dégustation de petits gâteaux et gourmandises, danses, chorégraphies, lancer de serpentins et ballons.

Les élèves de maternelles ont également confectionné de beaux bricolages pour leur Marché de Pâques annuel : couronnes pour décorer les portes, pots de fleurs, toiles, nichoirs et poules. Les parents sont venus nombreux découvrir ce marché et déguster de gourmandes pâtisseries.

Ensuite, ils ont reçu la visite surprise du Lapin de Pâques… Il est venu saluer les enfants et se trémousser sur quelques airs chantés !

Enfin les cloches sont passées, elles ont rempli la cour de récréation de bonbons acidulés !

Journée portes ouvertes

Samedi 25 juin de 14h00 à 17h00

Venez à la rencontre de la direction et des enseignants de l'école de Berloz et de ses deux implantations maternelles.
Découvrez les travaux réalisés par les différentes classes durant l'année
(projets artistiques, classes de dépaysement, citoyenneté…)
Une navette entre les écoles maternelles de Berloz et de Corswarem sera prévue
pour vous permettre d'apprécier le travail propre à chaque classe.

N'hésitez pas à franchir les barrières de votre petite école de village, nous vous attendons.

Grand Feu

La météo et le vent étaient de la partie pour faire de ce rendez-vous annuel une belle réussite.

Un concours de déguisements haut en couleur, un superbe grand feu qui a même attiré les pompiers, un fascinant spectacle de magie et une belle soirée animée par Gaby.
Le tout pour une soirée réussie du début à la fin.

Merci à la Province de Liège pour le chapiteau, merci aux ouvriers communaux pour le montage et le démontage et merci aussi à tous les bénévoles et toutes les professeurs présentes.

Merci à toutes et à tous pour votre présence.

Alain Happaerts,
Président du CPAS en charge des loisirs